

QUESTION 23

EN QUOI CONSISTE L'ETAT DE MISERE DANS LEQUEL L'HOMME A CHUTE?

Réponse : a; Par sa chute, l'humanité a perdu la communion avec Dieu, b; demeure sous la colère et la malédiction de ce dernier, c; étant ainsi assujettie à toutes les misères de la vie présente, à la mort et aux souffrances de l'enfer pour l'éternité.

a Genèse 3.8-10, 24 : « Alors ils entendirent la voix de l'Éternel Dieu, qui parcourait le jardin vers le soir, et l'homme et sa femme se cachèrent loin de la face de l'Éternel Dieu, au milieu des arbres du jardin. Mais l'Éternel Dieu appela l'homme et lui dit : Où es-tu? Il répondit : J'ai entendu ta voix dans le jardin, et j'ai eu peur, parce que je suis nu, et je me suis caché » ; « C'est ainsi qu'il chassa Adam et il mit à l'orient du jardin d'Eden les chérubins qui agitent une épée flamboyante, pour garder le chemin de l'arbre de vie. »

b Éphésiens 2.1-3 (voir questions #21-22).

Galates 3.10 : « Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction; car il est écrit : Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique. »

c Lamentations 3.39 : « Pourquoi l'homme vivant se plaindrait-il? Que chacun se plaigne de ses propres péchés. »

Romains 6.23 : « Car le salaire du péché c'est la mort. »

Matthieu 25.41, 46 : « Ensuite il dira à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits; allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges » ; « Et ceux-ci iront au châtement éternel, mais les justes à la vie éternelle. »

A) Par son péché, l'homme s'est rendu lui-même indigne de toute communion avec Dieu : « Car quel rapport y a-t-il entre la justice et l'iniquité? ou qu'y a-t-il de commun entre la lumière et les ténèbres? » (2 Co 6.14). L'homme est désormais spirituellement séparé de son Dieu, le péché voilant la face de ce dernier aux pécheurs (Es 59.1-2).

B) L'homme ploie depuis la chute en Éden sous la colère divine (Ep 2.3) toujours prête à éclater (Es 9.14) et épouvantable lorsqu'elle se manifeste (Na 1.6). Les croyants peuvent aussi expérimenter la colère de Dieu (Ps 38.1-9). En raison de sa culpabilité, la race humaine croule sous la malédiction divine (Ga 3.10). Le méchant est maudit par Dieu ainsi que sa maison (Ps 109.18-19; Pr 3.33). Ceux qui refusent d'écouter la Parole de Dieu expérimenteront la malédiction (Ma 2.2; Za 5.3-4).

C) L'homme pécheur est aussi en proie à un grand nombre de maux dans la vie présente [Jé 4.18; Gn 3.16-19, 22-23; 4.1-2, 8). Il est esclave du diable et sujet à sa tyrannie (Ép 2.2), étant livré aux passions les plus infâmes de sa nature déchue (Rm 1.28-32) ainsi qu'à une puissance d'égarement (2 Th 2.10-12). Les hommes sont aussi soumis à la mort physique et à la crainte que celle-ci inspire (Hé 2.14-15; 1 Co 15.26, 56), étant privés de toute espérance de la félicité éternelle et destinés à subir le juste châtement éternel de Dieu (Ps 5.5; 2 Th 1.6-9; Ap 20.15; 14.11-12).

« Beaucoup de douleurs sont la part du méchant, mais celui qui se confie en l'Éternel est environné de sa grâce » (Ps 32.10).

Réflexions

Quelle importance revêt le sujet étudié dans cette leçon en ce qui concerne l'Évangile?

Que signifie pour l'homme, face à Dieu, d'être sous la malédiction de la loi?

Quelle(s) conclusion(s) pratique(s) le chrétien peut-il tirer pour la vie présente de cet état de misère dans lequel l'humanité est tombée?